



**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DES MAUVES  
du jeudi 25 juin 2015 à 18h45**

L'an deux mil quinze, le jeudi 25 juin à 18 h 45, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à la Salle des Fêtes de Coulmiers, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Président.

**Présents :** Mme Benier, M. Derouck, Mme Mahieux, M. Brihay, M. Laubret, Mme Manchec, M. Dessemond, M. Bothereau, Mme Hameau, Mme Martin, M. Simonnet, M. Le Gouellec, Mme Beaupuis, M. Rabier, M. Zapf-Lacroix, M. Pommier, M. Cuillerier (*à partir du vote du Compte Administratif 2014*), Mme Quéré, M. Lebrun.

**Excusés représentés :**

Mme Champenois avait donné pouvoir à Mme Mahieux

M. Durand avait donné pouvoir à Mme Martin

Mme Carl avait donné pouvoir à M. Laubret

Mme Perol avait donné pouvoir à Mme Beaupuis

Mme Auger avait donné pouvoir à M. Pommier

**Excusés non représentés :** Mme Gaschard, Mme Lescaut, Monsieur Cuillerier (*jusqu'au vote du Compte Administratif 2014*), Mme d'Aux.

**Secrétaire de séance :** Mme Beaupuis

Le procès verbal de la séance du 23 avril 2015 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

**1) Ajout d'une question à l'ordre du jour du Conseil Communautaire.**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a décidé d'ajouter une question à l'ordre du jour de la présente séance, liée au vote d'une motion pour la défense de l'identité communale, la gestion de proximité et l'activité économique, initiée par l'Association des Maires de France.

**2) Motion pour la défense de l'identité communale, la gestion de proximité et l'activité économique.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a adopté la motion pour la défense de l'identité communale, la gestion de proximité et l'activité économique, initiée par l'Association des Maires de France.

### **3) Approbation des Comptes de Gestion 2014.**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, a adopté les Comptes de Gestion dressés au titre de l'exercice 2014 par Madame le Chef du Centre des Finances Publiques de Meung-sur-Loire, Receveur de la Communauté de Communes du Val des Mauves, pour le budget principal de la Communauté de Communes, le budget annexe de l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets, et le budget annexe du S.P.A.N.C.

### **4) Approbation des Comptes Administratifs 2014.**

Le Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lebrun, doyen d'âge de l'Assemblée, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2014 dressés par Madame Pauline Martin, Président, a adopté à l'unanimité :

- \* le compte administratif 2014 pour le budget principal de la Communauté de Communes,
- \* le compte administratif 2014 pour le budget de l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets,
- \* le compte administratif 2014 pour le budget du S.P.A.N.C.

### **5) Extension de la Zone d'Activités des Pierrelets :**

- **Conventions d'occupation et de servitude ERDF ;**
- **Point sur les ventes de parcelles ;**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a autorisé Madame le Président à signer l'acte authentique à venir, régularisant la constitution de servitudes consentie à ERDF pour le passage des lignes électriques souterraines et pour l'installation de postes de transformation sur l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets.

Madame le Président a informé le Conseil Communautaire de l'avancement de la commercialisation des parcelles de l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets.

### **6) Instruction du droit des sols :**

- **Démarrage du service ;**
- **Signature d'un avenant à la convention d'entente intercommunautaire : délégations du Président aux membres du Comité de Pilotage ;**
- **Confirmation du régime indemnitaire de l'agent instructeur.**

Un point a été fait sur la mise en route du service commun d'instruction du droit des sols, depuis le 1<sup>er</sup> juin, et sur la réunion du dernier comité de pilotage.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a autorisé Madame le Président à donner délégation aux membres du Comité de Pilotage, par le biais d'un avenant à la convention intercommunautaire, pour la signature de certains actes ou documents nécessaires au bon fonctionnement du service.

Par ailleurs, et conformément à la demande du Receveur, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a confirmé le régime indemnitaire de l'agent instructeur nouvellement recruté et issu de la commune de Chaingy.

### **7) Projet de construction du gymnase du collège de Saint-Ay : information sur le résultat du jury de concours et l'avancée du projet.**

Le Conseil Communautaire a été informé des suites du jury de concours qui s'est réuni le 7 mai dernier, et sur les étapes à venir quant à l'avancée du projet.

## **8) Approbation du rapport d'activités 2014 du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents.**

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Locales, le Conseil Communautaire a pris acte du rapport d'activités du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents pour l'année 2014.

## **9) Signature des conventions d'objectifs et de financement « Relais d'Assistants maternels » avec la C.A.F. du Loiret.**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a autorisé Madame le Président à signer les conventions d'objectifs et de financement « Relais d'Assistants maternels » avec la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret, encadrant les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service ordinaire, tant pour le R.A.M. des Champs d'Eau Ré que pour le R.A.M. du Chant des Mauves, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2018.

## **10) SPANC : Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2014.**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a approuvé le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service au titre de l'année 2014 concernant le SPANC, conformément à l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## **11) Retrait du SICALA (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses affluents du Loiret).**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire, a approuvé son retrait du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses affluents du Loiret, en raison du manque de lisibilité sur les actions du Syndicat, et notamment compte tenu de l'évolution non justifiée des cotisations qui va être opérée.

## **12) Questions et communications diverses.**

Madame le Président a informé l'Assemblée des dates des prochains Conseils Communautaires :

Jeudi 24 septembre 2015 à 20h30, à Chaingy,  
Jeudi 5 novembre 2015 à 20h30, à Meung-sur-Loire,  
Jeudi 17 décembre 2015 à 20h30, à Baccon.

Affiché le : **30 JUIN 2015**

Meung-sur-Loire, le 26 juin 2015  
Le Président,

Pauline MARTIN

